

HSBC SFH (France)

Rapport sur la qualité des actifs
au 30 juin 2023.

I. Prêts garantis

1) Répartition par catégories de créance, par types de contrepartie et par types de garantie :

Date des données : 31/05/2023 Données en €

Categories de créances	Encours
- Créances commerciales	-
- Crédits à l'exportation	-
- Crédits de trésorerie	-
- Crédits à l'équipement	-
- Crédits investisseurs à l'habitat	6 199 892 308
- Autres crédits	-
	6 199 892 308

Types de contreparties	Encours
- Sociétés non financières et entrepreneurs	776 175 381
- Particuliers	5 423 716 928
- Autres	-
	6 199 892 308

Types de garanties	Encours
- Garantie hypothécaires sur un immeuble à usage d'habitation	-
- Garantie hypothécaires sur un immeuble à usage professionnel	-
- Caution délivrée par un établissement de crédit	6 199 892 308
- Caution délivrée par une entreprise d'assurances	-
- Garantie du Fonds de garantie à l'accession sociale à la propriété	-
	6 199 892 308

L'unique organisme de cautionnement est le Crédit Logement (cf I.6)

2) Répartition des encours de prêts garantis par une hypothèque ou par une caution en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées

Date des données : 31/05/2023 Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation.

Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours
- Capital restant dû à la clôture de l'exercice	-
- Produit de la quotité définie à l'article R.513.1 du Code monétaire et financier et de la valeur du bien donné en garantie	-
	-

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit.

Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours
- Capital restant dû à la clôture de l'exercice	5 528 094 151
- Produit de la quotité définie à l'article R.513.1 du Code monétaire et financier et de la valeur du bien donné en garantie	671 798 157
	6 199 892 308

3) Répartition en fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt :

Date des données : 31/05/2023 Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Année de conclusion du contrat de prêt	En cours (€)	Nombre de prêts
2002	-	-
2003	-	-
2004	-	-
2005	-	-
2006	-	-
2007	-	-
2008	-	-
2009	-	-
2010	-	-
2011	-	-
2012	-	-
2013	-	-
2015	-	-
2016	-	-
2017	-	-
2018	-	-
2019	-	-
2020	-	-
2021	-	-
2022	-	-
2023	-	-
Total	-	-

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Année de conclusion du contrat de prêt	En cours (€)	Nombre de prêts
2002	46 241	3
2003	158 891	29
2004	1 517 093	73
2005	16 922 181	380
2006	28 859 589	591
2007	14 758 113	238
2008	13 743 974	280
2009	21 538 245	402
2010	43 956 285	628
2011	58 250 506	803
2012	53 863 204	639
2013	2 911 711	30
2015	461 646 578	4 884
2016	677 233 816	6 195
2017	1 185 857 837	9 698
2018	711 254 365	5 197
2019	688 013 912	4 824
2020	637 827 266	3 964
2021	541 706 467	3 123
2022	1 006 844 415	3 936
2023	32 981 621	148
Total	6 199 892 308	46 065

4) Répartition selon la durée résiduelle :

Date des données : 31/05/2023 Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation.

Durée résiduelle (années)	En cours (€)	Nombre de prêts
0	-	-
1	-	-
2	-	-
3	-	-
4	-	-
5	-	-
6	-	-
7	-	-
8	-	-
9	-	-
10	-	-
11	-	-
12	-	-
13	-	-
14	-	-
15	-	-
16	-	-
17	-	-
18	-	-
19	-	-
20	-	-
21	-	-
22	-	-
23	-	-
24	-	-
25	-	-
26	-	-
Total	-	-

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit.

Durée résiduelle (années)	En cours (€)	Nombre de prêts
0	7 569 234	866
1	32 689 579	1 304
2	82 741 268	2 155
3	134 219 582	2 430
4	171 354 660	2 506
5	177 487 853	2 086
6	226 783 653	2 305
7	353 456 578	3 171
8	434 242 681	3 545
9	393 850 722	3 031
10	417 343 462	2 842
11	468 506 197	2 884
12	510 809 476	3 040
13	587 943 600	3 253
14	489 962 324	2 745
15	313 526 222	1 754
16	182 522 406	1 002
17	112 755 007	670
18	187 487 564	944
19	137 317 293	754
20	51 588 842	262
21	47 506 336	212
22	34 494 552	157
23	291 137 774	1 042
24	335 218 342	1 013
25	9 310 629	48
26	8 066 470	44
Total	6 199 892 308	46 065

5) Répartition selon la localisation des biens apportés en garantie par pays :

L'ensemble des biens apportés en garantie est localisé en France.

6) Répartition selon la pondération qui leur est attribué au titre du ratio de couverture des ressources privilégiées :

✓ Prêts garantis par une hypothèque :

Pondération : 0%.

✓ Prêts garantis par un organisme de cautionnement :

Pondération : 100%.

L'unique organisme est le Crédit Logement dont la notation au 30 Jun 2023 est la suivante :

Organisme d'évaluation	Notation long terme
Moody's	Aa3
DBRS	AAL

7) Répartition des encours de prêts mobilisés par billets à ordres régis par les articles L.313-42 à L.313-49 du Code monétaire et financier selon les critères mentionnés aux 1) à 5).

Néant

II. Exposition sur des personnes publiques

Néant

III. Autres expositions

Au 30/06/2023, HSBC SFH (France) ne détient aucune part et/ou titre de créances d'organismes de titrisation et entités similaires.

Au 30 Jun 2023, les titres et valeurs suffisamment liquides détenus par HSBC SFH (France) sont les suivants :

✓ <u>Trésorerie (comptes nostro) :</u>	1 309 348 715 €
✓ <u>Cash Collateral :</u>	1 200 000 000 €

IV. Remboursements anticipés

Le taux de remboursement anticipé (RA totaux et partiels) retenu pour le calcul des besoins de liquidité à 180 jours est de 3 % sur le trimestre.

V. Liste des numéros internationaux d'identification des titres

Nom de la série
Serie n°5 ISINFR0011470764
Serie n°8 ISINFR0013329638
Serie n°9 ISINFR00140099G0
Serie n°10 ISINFR001400AEA1
Serie n°11 ISINFR001400CK81

VI. Expositions aux risques de marché, de crédit et de liquidité

Risque de taux

Le fonctionnement de HSBC SFH (France) est tel que tant que HSBC Continental Europe n'est pas en défaut, la structure n'est pas exposée au risque de taux, dans la mesure où les d'Obligations de Financement à l'Habitat, sont parfaitement adossées aux prêts consentis par HSBC SFH (France) à HSBC Continental Europe.

Dans le cas d'une dégradation de la notation de HSBC Continental Europe sous A-1 par S&P ou A2 par Moodys, HSBC SFH (France) mettra en place de façon préventive 3 séries d'instruments de couverture (taux et devises).

- Couverture du collatéral transféré à la structure (Swap de l'actif)
- Couverture des obligations de financement à l'habitat (Swap du passif)
- Back to back avec HSBC Continental Europe

Ainsi, dans le cas d'un défaut de HSBC Continental Europe, le risque de taux et de change de HSBC SFH (France) sera couvert avec une contrepartie externe bénéficiant d'une notation minimum (A-1 par S&P et A2 par Moodys).

Suite à la modification de la documentation du programme SFH le 24 novembre 2016, le portefeuille de crédits immobiliers apportés en garantie par HSBC Continental Europe est exclusivement à taux fixe. Par ailleurs, le mécanisme de couverture du risque de taux décrit ci-dessus s'applique à l'ensemble de la structure jusqu'à l'extinction de la dernière tranche spécifiant ce mécanisme dans ses Final Terms, soit la tranche n° 5 expirant le 16 octobre 2023.

Risque de change

HSBC SFH (France) ne réalise que des opérations en euros et n'est donc pas exposé au risque de change sur ces émissions.

Risque de liquidité et de crédit

En principe, HSBC SFH (France) n'est pas exposé à un risque de liquidité dans ses conditions habituelles de fonctionnement.

L'unique débiteur de HSBC SFH (France) est HSBC Continental Europe dans le cadre des prêts qu'elle lui consent. Mais ce risque est couvert par un coverpool, composé de prêts répondants aux critères d'éligibilité réglementaires et respectant un niveau de couverture minimum ainsi qu'un taux de surdimensionnement requis par les agences de notations.

VII. Couverture du besoin de liquidité

En référence à l'article R. 513-7 du Code Monétaire et Financier, le calcul du besoin de trésorerie est évalué en transparence, c'est-à-dire en tenant compte non pas des flux prévisionnels des créances inscrites à l'actif de HSBC SFH (France), mais de ceux résultant des actifs reçus à titre de garantie. Sont prises en compte, dans le calcul des flux prévisionnels des actifs reçus à titre de garantie, des hypothèses conformes à l'annexe 2 de l'instruction ACPR 2014-I-17.

Au 30 Jun 2023, les informations sur le besoin de liquidité à 180 jours et les modalités de couverture de celui-ci sont estimées comme suit :

- Situation initiale de trésorerie : 1 309 348 715 €
- Valeurs de remplacements (cash collateral) : 1 200 000 000 €
- Flux provenant des actifs apportés en garantie : 417 672 269,27 €
- Paiement d'intérêts, remboursements de principal des obligations et flux nets afférents aux instruments financiers à terme : 1 288 125 000 €
- Liquidités provenant de la mobilisation possible de créances immobilières auprès de l'Eurosystème : 0 €

Les besoins de liquidité à 180 jours sont couverts.

VIII. Structure des échéances

Nom de la série	Encours	Maturité initiale	Durée maturité	Declencheurs
Serie n°5 ISINFR0011470764 Devise : EUR	1 250 000 000,00	16/10/2023	Non	NA
Serie n°8 ISINFR0013329638 Devise : EUR	1 000 000 000,00	17/04/2025	1 an	Choix emetteur
Serie n°9 ISINFR00140099G0 Devise : EUR	1 250 000 000,00	22/03/2027	1 an	Choix emetteur
Serie n°10 ISINFR001400AEA1 Devise : EUR	750 000 000,00	28/06/2028	1 an	Choix emetteur
Serie n°11 ISINFR001400CK81 Devise : EUR	500 000 000,00	07/09/2032	1 an	Decret

Les éventuels déclencheurs de prorogation d'échéance relatifs à des émissions réalisées avant le 8 juillet 2022 sont à la main de l'émetteur et prévus dans les final terms de chaque émission concernée.

Pour les émissions réalisées après le 8 juillet 2022, les déclencheurs de prorogation d'échéance, lorsqu'ils existent, sont définis par l'article 3 du décret 2021-898.

IX. Niveau de couverture des ressources privilégiées

Le dernier niveau certifié de couverture légal au sens de l'article R.513-8 du Code monétaire et financier. Le niveau de couverture légal exigé est de 105%.

Au 30/06/2023, le ratio de couverture est de 132 %

Paris le 22 sept 2023,



M. Pierre BOUVY
Directeur Général de HSBC SFH (France)